



LE PETIT JOURNAL CGT DES YVELINES

*Les seuls combats perdus d'avance
sont ceux auxquels on renonce !*

DOCU FICTION AUX IMPOTS :

Mars 2019 : Mamie Paulette est contrariée elle ne retrouve plus son avis d'imposition ...

"Nous sommes en mars 2019 et Mamie Paulette est bien contrariée. Elle ne retrouve plus son avis d'imposition. Les ordinateurs, elle n'y comprend rien ! Et ce n'est pas, à plus de 80 ans passés sur cette terre, qu'elle va s'y mettre. Elle décide d'aller à la Trésorerie, où elle va toujours déposer son chèque et poser ses questions. Ils sont toujours gentils et aimables, les gens des impôts.

Arrivée devant la trésorerie, Mamie Paulette ne comprend pas. L'enseigne a disparu et le bâtiment semble vide. Elle reste devant contrariée... Un passant finit par lui dire que la Trésorerie est fermée depuis le 1er janvier. Mamie Paulette adore parler, en plus, elle vit toute seule et ses enfants habitent loin. Elle lui parle de ses soucis... Le passant finit par lui dire qu'à LA POSTE, il y a une borne informatique et que les chargés de clientèle pourront la renseigner et peut être l'aider.

Mamie Paulette va jusqu'à LA POSTE.

Là, Bertrand X l'accueille. Il est contrarié (il est rentré à LA POSTE avec un statut de fonctionnaire et on lui a expliqué qu'il était devenu chargé de clientèle et qu'il devait être rentable ! Lui, il privilégie le Service Public mais ses résultats sont insuffisants et il vient encore de se prendre une soufflante par son chef).

Mamie Paulette explique son souci. Bertrand lui montre comment fonctionne la borne du MSAP et l'aide à se créer un compte et une adresse mail (laposte.net) tout en lui vantant les mérites de la téléphonie mobile de LA POSTE et tout ce qu'elle pourrait faire avec son téléphone sur internet. Il lui montre à quel point c'est simple (Il déteste ce qu'il est en train de faire, mais il n'a pas le choix, sinon c'est LA PORTE). Mamie Paulette est enfin convaincue. Elle lui prend un téléphone et un forfait mobile LA POSTE. C'est un peu cher pour son budget et elle n'a pas tout compris mais faut vivre avec son temps ! Son compte créé et l'avis sorti, Mamie Paulette est ravie. Elle a une question concernant son revenu imposable. L'employé ne pouvant la renseigner, il appelle alors son référent aux Finances Publiques, qui doit se tenir disponible et répondre à ses questions. Une fois que c'est fait, le chargé de clientèle lui dit alors que cette année elle devra déclarer ses impôts sur internet. La voilà catastrophée et paniquée mais Bertrand la rassure : si elle veut, le facteur pourra l'aider à déclarer en ligne avec son compte (laposte.net) déjà créé. Mamie Paulette est soulagée (mais chut !!! Elle ne sait pas que ce service va lui coûter 39 euros...).



Mamie Paulette était usager, elle est devenue Cliente... "

Ceci n'est pas de la fiction mais de l'anticipation. Est-ce comme cela que l'on conçoit l'avenir de notre service public ?
Merci aux camarades CGT Finances Publiques du Pas de Calais pour ce récit fiction mais pas tant que ça...dans leur journal Le Luttin.



Rappel : vous avez un problème ? Une revendication ? Une suggestion ? Des doléances ? Que vous soyez syndiqué(e) ou pas, n'hésitez pas à en faire part aux membres de la CGT, ou laissez-nous un message sur: cgt.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr

On n'est pas que des bons à rien...

Lu dans le magazine de liaison du CSF, le Crédit Social des Fonctionnaires, l'édito de son président exprime quelque chose que l'on n'entend guère dans la bouche de nos élites politiques...

« Le service de l'intérêt public, celui de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux n'est pas anodin. Pour nos collègues, la vie professionnelle ne se résume pas à gagner de l'argent ; elle a un sens : **aider nos concitoyens** dans la vie de tous les jours, l'école, l'université, les transports, la santé, l'action sociale, le logement accessible, les secours ou la sécurité... **Leur engagement mérite au moins autant d'estime que ceux dont la réussite par l'argent est flattée chaque jour par beaucoup de médias.** Quand un président de firme automobile perçoit une prime de 1 million d'euros, et gagne 4 700 fois le Smic par an, certains trouvent cela admirable. Quand une star du football gagne 260 fois plus qu'un chirurgien, on ne s'offusque guère. C'est pourtant une triste inversion des valeurs.

La République, écrivait Montesquieu, est fondée sur la vertu.

S'en prendre aux fonctionnaires, quand on laisse en repos ces pires excès de cupidité, n'est pas un signe de bonne santé. L'éloge du dévouement et du service de l'intérêt général doit primer sur ce lamentable état d'esprit. **Non seulement les fonctionnaires ne doivent plus être la cible des esprits médiocres, mais ils doivent être à l'honneur.**

Sans eux, les valeurs qui fondent la France républicaine seraient menacées.

Au-delà de la question des effectifs, des statuts de la fonction publique, se pose la question d'une forme de société : le service public qui a façonné la France demeure un atout majeur pour moderniser notre pays. »

C'est dit...

Maintenant, pas sûr que pour les esprits médiocres, leur perception du fonctionnaire change beaucoup...

AVIS DE DECES A LA DGFIP



C'est avec regret, que la section CGT 78 vous annonce la perte inestimable d'une grande instance. En effet, avec les réformes en cours, **les CHSCT doivent disparaître.** Petit rappel : qui avait dit qu'après le code du travail, ce serait au tour de la fonction publique ...?

Les CHSCT permettent de discuter, dénoncer et obtenir satisfaction sur un nombre de points et de sujets (obligation de suivi des agents dans des cas particuliers, fauteuils ergonomiques, suivi des risques psycho sociaux, etc.). C'est aussi la seule instance où les directeurs pouvaient être mis en cause pénalement !

Hygiène, sécurité, et conditions de travail sont la définition de ce comité !

A travers cette disparition, ce sont les agents qui seront impactés quotidiennement sur leurs conditions de travail.

Mais rassurez-vous l'Etat - patron ne vous oublie pas : pour palier ce manque, les audits existent encore et seront même renforcés. Le travail des agents sera, lui, toujours vérifié et contrôlé avec zèle et pragmatisme.

Cheminots, DGFIP : même combat

Les cheminots ont raison : en défendant leur statut, en s'opposant à l'ouverture à la concurrence, à la privatisation de la SNCF, les cheminots défendent le service public et l'intérêt de tous les salariés.

Contre la campagne médiatique forcenée qui consiste à opposer les « usagers » aux cheminots, la **CGT Finances Publiques 78 réaffirme que les « usagers » de la SNCF sont avant tout des salariés confrontés aux plans de destruction du gouvernement,** que ce soit dans la fonction publique avec le programme « action publique 2022 » ou dans le secteur privé avec la mise en place des ordonnances Macron.

Leurs revendications sont aussi les nôtres.

Nos statuts sont en danger.

Et le service public n'a rien à y gagner.



FISCA CONCORDIA

Est- il besoin de rappeler le drame qui eût lieu en 2012 au large de Giglio ? Quel rapport avec le paquebot de Bercy ? Le Capitaine avait rapidement quitté le navire par les airs et semblait ignorer le drame qui se déroulait tandis que les naufragés se débattaient avec les éléments. Comme à bord du funeste paquebot, nos capitaines de la DGFIP organisent des FipLab pendant que les agents se débattent avec les urgences et les usagers. L'article paru dans Ulysse fait peur ou fait rire... On y retrouve toutes les recettes de mauvais goût et les faux pas à ne pas reproduire édictés dans toutes les bonnes écoles. En gros, il ne fallait pas l'écrire cet article car il suscite plus l'inquiétude que le sérieux malgré tout le « **serious game** » mis en œuvre. « **Atelier d'Idéation** », « **Hackathon** », « **data visualisation** », « **data scientifique** », autant de termes, anglicismes et néologismes dont on se passerait bien dans les circonstances actuelles.

Bref les gars croisent des fichiers pour en tirer des ratios et des chiffres auxquels ils prêtent une attention particulière et il faudrait crier aux génies. Pour cela ils utilisent des penseurs imminents et on leur donne accès à toutes les sources pour concaténer* des données. Ils le font en deux jours par mois avec une unité réduite en nombre. Un Copernic beaucoup plus concret, ciblé et surtout moins coûteux !

Messieurs, de grâce épargnez-nous d'articles aussi futiles dans des espaces de communication. Le seul « serious game » que vous puissiez envisager serait sans doute d'être beaucoup plus prévenants et présents auprès de vos agents.

* Concaténer : relier 2 chaînes d'informations pour n'en faire qu'une seule.

MILITER

– Dis-moi camarade, tu ne voudrais pas militer un peu plus au sein du syndicat ?

– Ah non, être syndiqué d'accord, mais militer ... C'est pas pour moi.

– Oh, tu sais, militer ce n'est pas forcément aller battre le pavé en brandissant des pancartes.

Militer, c'est faire vivre un panneau syndical,

Militer, c'est faire circuler le dernier tract du syndicat,

Militer, c'est être un relais sur son site,

Militer, c'est aider à la préparation d'une réunion,

Militer, c'est aider à la collecte des cotisations,

Militer, c'est rédiger un article pour notre journal, et la liste est loin d'être exhaustive.

– Ah ouais ! Je ne voyais pas ça de cet angle là.

Voilà, juste une petite brève pour vous rappeler que **toute bonne volonté est la bienvenue au sein de notre section syndicale.**



Adhérez, faites adhérer à la CGT !

Militer n'est pas l'apanage de quelques-uns mais bien l'expression du syndicat et des syndiqués qui en font la force et la richesse.

Inspiré du Billet de Tata Jacqueline dans le Mag Syndical n°26 février 2018

RETRAITES MALTRAITEES ?

Alors que le gouvernement lance sa « consultation » sur la prochaine réforme des retraites, des premières provocations se font jour.

Ainsi, **la suppression ou la modification des pensions de réversion est en débat.** Il s'agit de la partie de la retraite du conjoint décédé qui est reversée à sa veuve ou son veuf. **Aujourd'hui, 3,8 millions de personnes en bénéficient. Ce sont des femmes à 89 %.** Cette pension représente 33 milliards d'euros. Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que le **principal but de cette prochaine contre réforme** sera de faire des **économies** à tout prix sur les comptes sociaux et sur le dos des **citoyen.nes.**



EN BREF..... En 4 ans, Carrefour a touché 2 milliards d'euros de CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), supposé soutenir l'emploi en offrant un crédit d'impôt aux entreprises qui payent leurs salariés au SMIC ou légèrement au-dessus.

Pendant ces mêmes quatre années, **la société a versé 500 millions d'euros à ses actionnaires et a supprimé 2 500 emplois.**

Si vous faites le calcul, vous remarquerez vite qu'**avec 2 milliards, on aurait pu payer les 2 500 salariés supprimés 30 000 € par an pendant 26 ans.**

CICE, financement de plans sociaux ?

HALTE AUX PYROMANES : fiscobus et plan social !

Chacun sait, d'expérience, que la période estivale, entre juillet et septembre, est toujours un moment où les mauvais coups se préparent. Il est d'ores et déjà certain que l'été 2018 s'annonce comme un très grand cru, une année exceptionnelle pourrait-on dire...

Si le feu n'est toujours pas éteint sur le front SNCF, un autre foyer est susceptible de reprendre, à commencer par la situation et les perspectives annoncées aux agents de la DGFIP.



L'étincelle a été allumée par le rapport de la cour des comptes, qui souligne l'insignifiance des gains et des économies budgétaires obtenues, depuis la fusion Impôts Trésor. Dans son rapport, le Président de la Cour des comptes, Didier MIGAUD, préconise

ainsi pas moins de dix sept recommandations pour y remédier.

La propagation de l'incendie prend alors de la vigueur par la parution du rapport d'activité 2017 de la DGFIP.

Ce dernier révèle en effet une baisse, depuis deux ans, des recettes issues du contrôle fiscal. Ce rapport tombe, il faut bien le dire, à point nommé, pour conforter l'idée affichée par la DGFIP, de la fin, en matière de suppressions d'emplois, de la sanctuarisation du contrôle fiscal.

Enfin, en guise d'ultime brandon inflammable, la parution apparemment non contrôlée, mais très attendue, du rapport du Comité Action Publique 2022 « CAP 2022 », vient compacter sur 150 pages, quelques bonnes vieilles recettes pour pratiquer de nouvelles restructurations et coupes sombres dans la dépense publique.

Certaines mesures sont si extrêmes (externalisation de services, contrats de droit privé...) que le gouvernement, avait bloqué la parution de ce rapport qu'il faut bien qualifier de véritable bombe incendiaire.

En tout, ce ne sont pas moins de 50.000 suppressions d'emplois qui sont envisagées dans la fonction publique,

dont 20 000 sur la seule DGFIP. Une véritable entreprise de terre brûlée, si l'on considère les 30.000 suppressions déjà pratiquées au sein de la DGFIP en quinze ans.

M. Gérard DARMANIN a, pour sa part, déjà tiré les conclusions des politiques antérieures qui ont causé cette déforestation des services publics. Ainsi dans son discours auprès des directeurs des administrations de Bercy, diffusé sur facebook le 11 juillet 2018, constatant l'éloignement entre les administrations et les citoyens, le ministre propose un vaste plan de réorganisation des services publics... Bureaux mobiles, maisons de services publics... Pour se faire, il envisage, sans rire, un vaste plan de déconcentration des services par prélèvement des emplois sur les métropoles et l'île de France. Désormais place au « fiscobus », si l'on peut l'appeler ainsi.

Les idées de M. DARMANIN prêteraient à sourire si nous en avions le loisir et le cœur. Mais tel n'est plus le cas. A l'heure où l'incendie risque de ne plus être sous contrôle, il est peut-être encore temps d'ouvrir les vannes et de le noyer sans tarder.

Le secrétaire d'État auprès du ministre, M. Olivier Dussept, a évoqué « la suppression de la compétence de la CAP sur les mutations ». En clair, il n'y aurait plus de CAP ni nationale, ni locale pour les mutations. Les agents seraient affectés directement par le directeur sans aucun recours possible.

Dussept propose également de déconcentrer largement entre les mains des directeurs la promotion interne et les sanctions disciplinaires. Les agents seraient livrés sans droit à l'arbitraire.

Il propose aussi « un élargissement du

recours au contrat », la rémunération au mérite et enfin « un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière. [...] Nous devons être exemplaires et particulièrement innovants dans ce domaine pour que des mécanismes de coopération inter-directionnels, inter-ministériels et inter-fonctions publiques se mettent en œuvre à l'échelle des bassins d'emplois, et qu'une réponse personnalisée soit apportée aux agents concernés par la suppression de leur emploi ».

Les agents dont l'emploi sera supprimé ne sont donc plus du tout assurés de

rester dans l'administration qu'ils ont choisie.

En clair, un « plan social » à grande échelle se prépare.



MAINTENANT VOUS SAVEZ QUOI FAIRE : ADHÉREZ !

NOM : Prénom :
 Grade : Echelon : Temps partiel : %
 Lieu de Travail : Tel :
 Adresse mël :
 Date : Signature :